

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

IME LA SOURCE / DAME PEP ORLEANS

2024

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

IME LA SOURCE
8avenue de l'hôpital
45 100 ORLEANS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en place de la GED ;
 - Mise en conformité avec le RGPD ;
 - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

II. Présentation du pôle

Vie du pôle (travaux transversaux, réunions de pôles, développement du numérique, plans d'accompagnements uniques, partenariats ...)

Le pôle Accompagnement Médico-Socio-Educatif et Apprentissage a connu, au cours de l'année 2024, une évolution avec la mise en place de son identité propre. Cette nouvelle structuration a permis au Pôle d'adopter une véritable stratégie de transversalité. Cette dernière se construit autour des échanges de pratiques portant sur l'organisation, l'harmonisation d'outils, la mise en place de projets transversaux.

L'année 2024 a été marquée par une très forte instabilité au niveau des équipes des Directions. Deux établissements sur trois n'ont pas eu de Directeur sur la quasi-totalité de l'année, et 60 % des postes de Chefs de Service sont restés vacants ou ont connu un turnover. Cet état de fait a entraîné un glissement de missions des équipes de Direction et engendré une instabilité.

Malgré ce contexte les deux axes de travail au niveau du pôle ont été les suivants :

- Structuration des trois IME vers le DAME
- Harmonisation des pratiques, des fonctionnements et des procédures

Le travail sur la structuration en DAME a porté sur deux axes :

- Axe 1. Construction du projet personnalisé

- A partir des besoins et attentes du jeune et de sa famille
 - Définition d'objectifs individualisés
 - Mise en place d'actions individuelles en cohérence avec les objectifs
- Axe 2. Inclusion dans toutes ses dimensions

Le pôle s'organise autour de deux types de réunions

- Réunion de Directeurs et Directeurs Adjoint : permettant de travailler sur les axes prioritaires et les stratégies
- Réunions regroupant l'ensemble des responsables hiérarchiques permettant de travailler sur des outils

L'alternance entre les réunions Visio et présentiel permet de se réunir plus souvent et de limiter les déplacements.

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

Identité de l'établissement

Institut Médicoéducatif (I.M.E) "La source", 8 avenue de l'hôpital, 45100 ORLEANS

Autorisations et capacité d'accueil

L'IME La Source a un agrément de 141 places et dispose de 66 places d'internat. Il est ouvert depuis septembre 1973 et est situé en zone urbaine à environ 10 kms du centre d'Orléans. Cette situation géographique favorise l'autonomie dans les transports et les liens de proximité avec nos partenaires.

Public accueilli

Les jeunes sont âgés de 12 à 20 ans.

L'ensemble des jeunes présente une déficience intellectuelle qui peut être accompagnée de troubles associés : principalement des troubles instrumentaux (accès au langage écrit et parlé, maîtrise des gestes quotidiens de l'autonomie) et/ou des troubles du comportement.

La population accueillie à l'IME La Source présente donc une déficience intellectuelle légère pour la majorité à moyenne, des troubles psychiques (troubles du comportement et de la conduite, déficience du psychisme, voire des troubles psychiatriques graves) et/ou des déficiences du langage (oral et écrit).

Missions et objectifs

Les objectifs et missions de l'établissement sont d'accueillir, accompagner, assurer l'éducation, assurer les soins que requiert l'enfant, l'adolescent, le jeune majeur en situation de handicap dans la perspective de son accession à la citoyenneté de manière la plus autonome possible.

IV. Ressources humaines

Évolution des effectifs

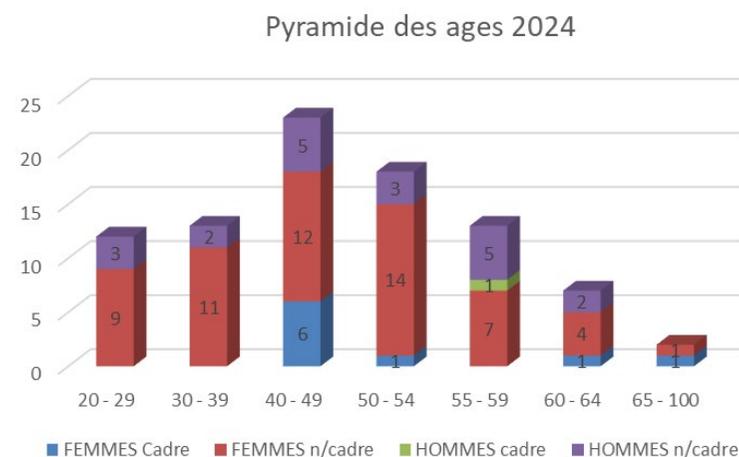
Sur l'année 2024, nous constatons 18 départs qui se déclinent comme suit :

- 4 départs à la retraite
- 5 mobilités en interne PEP (une Directrice Adjointe, 1 Educatrice Technique Spécialisée, 3 Educatrices Spécialisées)
- 2 fins de période d'essais
- 4 démissions
- 3 ruptures conventionnelles

Parmi, les 21 recrutements sur 2024, il est à noter l'embauche de poste non pourvus sur 2023, à savoir : un temps de pédo-psychiatre, un temps d'orthophoniste, de secrétariat, d'Educateur Technique Spécialisé. Enfin, précisons qu'une Educatrice Spécialisée a souhaité reprendre son poste après être parti quelques mois au SESSAD DTP de notre association.

L'année 2024 a été également marquée par un sous-effectif majeur de l'équipe de direction, en effet, l'équipe s'est retrouvée plusieurs mois à 3 cadres aux lieux de 6. Cela a eu des impacts sur la gestion des réunions, l'accompagnement managérial et nous a contraint à décaler des groupes de travail et des réunions de projets personnalisés. De plus, un poste de Chef de service a été transformé en Chef de service Administratif, suite à une recommandation de l'audit R.P.S. Le poste a été pourvu en octobre 2024, par une évolution en interne.

Nous observons le même constat que les années passées, à savoir que les professionnels de l'établissement sont majoritairement des femmes : 76% de l'effectif. Ce même constat est opéré dans le secteur médico-social. En 2024, il y a autant de professionnel entre 40 et 49 ans que de plus de 55 ans. Enfin, il est à noter que les 2 professionnels de plus de 65 ans sont des cumuls emplois retraite.



Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

Intitulé de la formation	Nombre de personnes concernées	Nombre d'heures
Snoezelen	2	7
RAE - Différent et compétent	1	28
Datameal online (logiciel cuisine)	3	14
Vie affective et sexuelle nouvelle formation	5	28
Vie affective et sexuelle suite formation	4	7
Ogirys	54	7

Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Les **réunions d'équipes** ont lieux comme suit :

- Réunion d'équipe ou de service (par section, équipes et internat) : hebdomadaire

- Réunion administrative (transmission d'information) : hebdomadaire
- Réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé : 6 créneaux sont prévus par semaine les mardis et jeudis après midi
- Réunion générale : 1 fois par trimestre
- Droit d'expression des salariés : 2 fois par an

A cela, s'ajoute l'analyse des pratiques pour l'ensemble des professionnels éducatifs, thérapeutiques et enseignants. Des réunions en fonction des besoins sont programmées : réunion de situation sensible, concertation avec les partenaires, cellule de concertation (en lien avec notre protocole protection de l'enfance associatif pour les IP/signalement...).

Nous avons également mené un **groupe de travail de manière participatif** sur le bilan de fonctionnement de l'IME. Trois réunions avec des salariés volontaires ont eu lieu, puis avec l'ensemble des professionnels. Il s'est agi de recenser ce que les salariés souhaitaient maintenir, les points de vigilances (limites) et de recueillir leur proposition de pistes d'actions (en lien avec les limites exposées). Cela a été majoritairement bien accueilli par les salariés et a permis de mettre en œuvre des changements souhaités afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes à l'IME.

A partir d'août 2024, l'IME a été organisé en 3 sections (SEES : 12-14 ans, SIPFP1 : 14-17 ans et SIPFP2 : 17-20 ans) au lieu de 4 initialement afin de :

- fluidifier le parcours des jeunes dans leur accueil et leur passage entre section,
- permettre une plus grande préparation pour le travail autour de la majorité et la sortie de l'IME,
- favoriser une plus grande dynamique d'équipe pour les professionnels intervenants en journée.

Il est pointé comme raison de ce changement : une volonté de fluidité du parcours des jeunes SEES.

La répartition par âge est théorique, il s'agit plutôt de s'adapter aux besoins de chaque jeune et de proposer un accompagnement en fonction de son projet. Ainsi, un travail sur les projets de ses 3 sections a débuté afin de venir alimenter la réécriture du projet d'établissement.

Enfin, il a été décidé d'intégrer un Educateur Spécialisé dès les premières rencontres avec les familles dans le processus d'admission afin qu'ils soient dans les premiers contacts auprès des familles.

Faits marquants : Audit RPS

Suite à l'élaboration d'un cahier des charges entre les élus du personnel et la direction, un cabinet extérieur, agréé auprès de la CARSAT a effectué un Audit R.P.S de février à avril 2024. Celui-ci s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Envoi d'un questionnaire anonyme (70% des professionnels y ont répondu)
- 42 entretiens individuels ont été effectués
- Les intervenants ont effectué des observations en milieu de travail des professionnels sur 3 demi-journées.

Une restitution de ce diagnostic et une présentation du plan d'action ont eu lieu en COPIL (en présence du médecin du travail) en mai 2024, puis devant l'ensemble des salariés en juin 2024. A compter de septembre, les membres du COPIL paritaires ont alors priorisé les actions prioritaires à mettre en place. Les deux enjeux principaux ont été de travailler sur l'accueil des nouveaux salariés afin de fidéliser les professionnels et de rechercher un prestataire pour le déploiement d'un logiciel temps. L'objectif de ce dernier est de moderniser le traitement des demandes et des absences, ainsi que de soulager la charge de travail des cadres.

Indicateurs communs	2024
Nombre de postes vacants	3,78 ETP
Taux d'absentéisme	6.88%
Taux de rotation du personnel	22.16%
Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs	0
Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation	3 apprenties Educatrices Spécialisées
Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques	52% (comprenant 7 enseignants) *

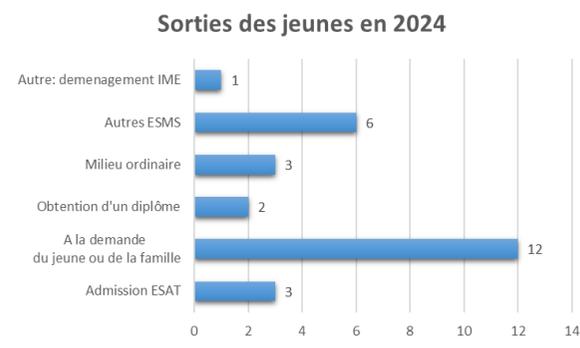
Commentaires : * les 48% restants des professionnels ont été formé en 2023.

V. Activité et accompagnement des personnes

Nombre de personnes accompagnées

La file active du DAME Pep Orléans est de 154 jeunes sur l'année 2024.

Nous comptabilisons 14 entrées de jeunes et 27 sorties.



Les sorties vers le milieu ordinaire concernent 2 jeunes accueillis à la mission locale avec un contrat de travail. A cela s'ajoute deux autres jeunes qui ont obtenu un CAP cuisinier et un CAP Jardinier Paysager. Les 6 jeunes sortis vers d'autres ESMS comprennent : 2 admissions en Foyer de Vie, 2 en SESSAD Professionnel, 1 vers le service Relais de notre association et un autre vers un autre IME.

Enfin, la majorité des sorties sont à l'initiative de la famille ou du jeune. Nous restons disponibles pour ces jeunes dans le cadre de notre service de suite.

Profil des usagers (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.).

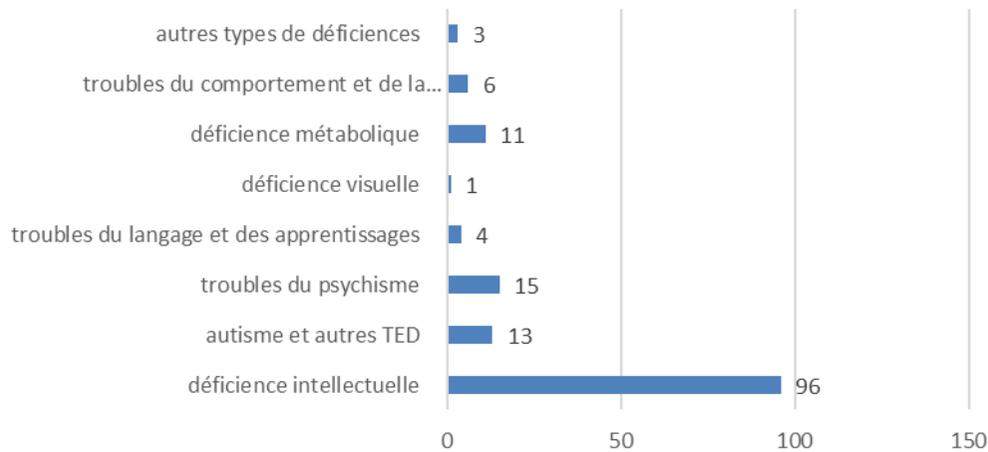
Nous décomptons 101 garçons et 48 filles. Comme l'an dernier, l'établissement accueille majoritairement des garçons : 68 % de garçons et 32 % de filles.

La moyenne d'âge au 31/12/2024 est de 16,86 ans (soit 16 ans et 9 mois), sachant que le plus jeune à 12 ans et le plus âgé 21 ans. Sur l'ensemble des jeunes accueillis de plus de 18 ans, 17 sont des majeurs protégés répartis comme suit : 5 bénéficient d'une mesure de tutelle, 2 d'une mesure de curatelle renforcée et 10 d'une habilitation familiale. Enfin, 25 jeunes de notre établissement sont suivis par la protection de l'enfance :

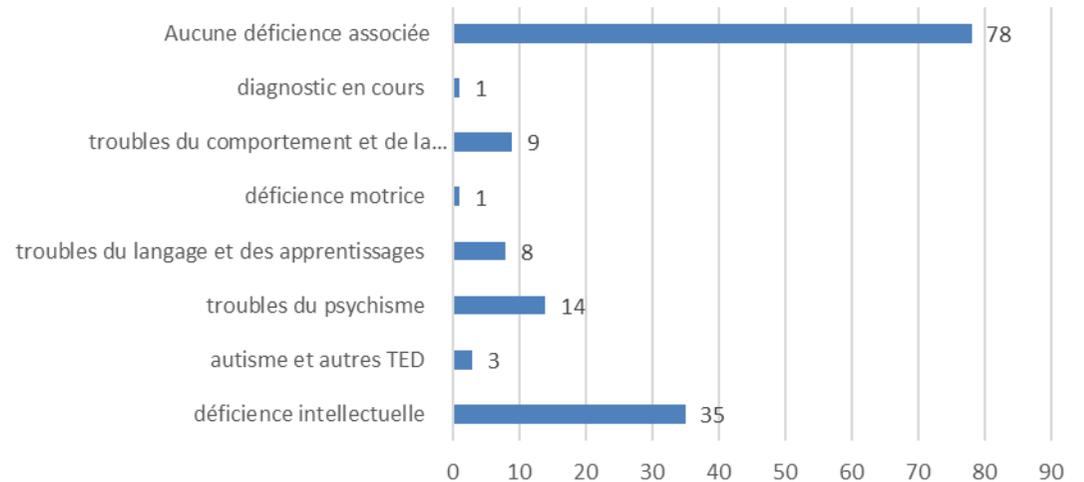
- Mesures d'AEMO (judiciaire) : 6
- Mesures de prévention (AED) administrative ou de DAPAD (judiciaire et administrative) : 8
- Mesures de placement (judiciaire) : 11

Concernant les pathologies, voici le recensement des pathologies principales et secondaires de notre file active sur 2024 :

Déficiences principales
des jeunes accueillis sur l'année 2024



Déficiences associées
des jeunes accueillis sur l'année 2024



Enfin, nous recensons sur l'année 2024, 8 signalements ont été adressés au Procureur et 2 Informations Préoccupantes à la C.R.I.P.

Modalités et types d'accompagnement proposés.

Les modalités et type d'accompagnement proposés au DAME sont les suivants :

- Une scolarisation adaptée à l'enfant/ adolescent

- **Scolarité au sein de l'IME :**

Pour cette fin d'année 2024, 109 élèves de l'IME sont scolarisés via l'Unité d'Enseignement. Tous les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'un temps scolaire.

- **Scolarité en dehors de l'IME :**

Trois élèves bénéficient d'un temps partagé IME/ULIS. Ils sont scolarisés au collège et viennent sur l'IME pour les temps éducatifs et/ou professionnels. Cette année, 4 élèves sont en formation CAP (CFA, CFAS). Les jeunes du dispositif DINAMO sont scolarisés au sein d'une MFR. Ils bénéficient de temps de classe avec un enseignant de l'IME et participent à la vie citoyenne de la MFR (pauses, repas, activités communes...). Il existe trois UEE (Unité d'enseignement Externalisée) dans lesquelles sont scolarisés 38 élèves qui bénéficient de temps d'intégrations scolaire et/ou sociale avec des collégiens, en classe, en récréation et sur les temps de repas.

Au **collège Charles RIVIERE à Olivet**, l'IME dispose d'une salle de classe, dans laquelle interviennent une enseignante et une éducatrice de l'IME. Les élèves bénéficient d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'éducatrice. L'UEE accueillait également un jeune notifié en attente d'admission. Certains élèves participent à l'UNSS les mercredis après-midi et ont été vice-champions de France 2024 en athlétisme dans la catégorie sport partagé.

Au **collège Etienne DOLET** à Orléans, l'IME dispose d'une salle de classe et d'une salle éducative. Les élèves sont encadrés par un enseignant et un éducateur spécialisé. Ils peuvent bénéficier d'inclusion en classe ordinaire, dans le dispo ULIS ou en SEGPA, avec ou sans accompagnement de l'ES. Une autre éducatrice spécialisée de l'IME assure dans la salle éducative des activités éducatives, elle accueille des élèves qui ont besoin de temps de médiation. Elle peut aussi (Co) intervenir en classe et/ou accompagner en inclusion. Un jeune en attente d'admission en temps partagé bénéficie de temps de répit en salle éducative et d'accompagnement par une éducatrice dans sa classe d'inclusion.

Au **collège Val de Loire à Saint Denis en Val**, nous avons ouvert une nouvelle U.E.E à compter de septembre 2024. L'IME dispose d'une salle de classe attenante au dispositif ULIS (qui accueille un chien d'assistance), dans laquelle interviennent une enseignante et une Educatrice Spécialisée. Quelques élèves bénéficient d'inclusion en classe ordinaire, avec ou sans accompagnement de l'éducatrice. Tous participent à la vie sociale du collège et à des projets avec les professeurs du collège.

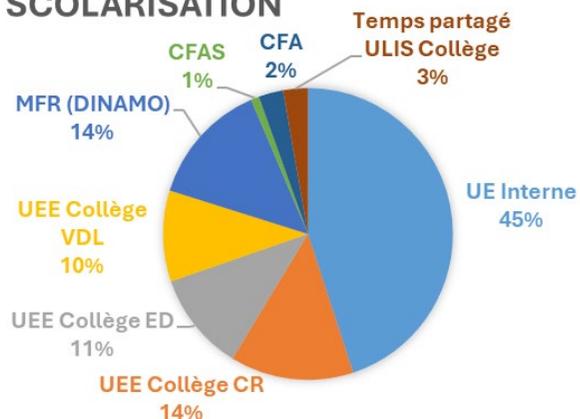
- **Mise en œuvre du projet pédagogique**

Les évaluations diagnostiques, les Equipe de Suivi de Scolarisation et les réunions de PAP permettent l'élaboration et l'évaluation des projets personnalisés de scolarisation des élèves. Des bulletins scolaires sont également transmis aux familles au cours de l'année pour les informer des compétences travaillées en classe. Le temps indicatif d'accompagnement pédagogique est fixé en fonction de l'âge mais également de chaque projet personnalisé, en voici une présentation en heure moyenne par semaine :

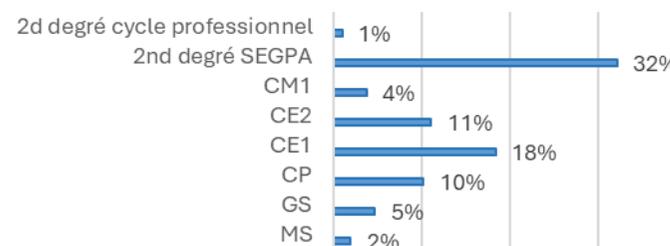
12-14 ans	14-16 ans	16-18 ans	DINAMO	+18 ans sur la base du volontariat
12h en moyenne	9h en moyenne	6h en moyenne	9h en moyenne	3h en moyenne

Chaque jeune peut également bénéficier de groupes pédagogiques et/ou de temps de « coups de pouce » (sur une durée déterminée ou à l'année, en individuel ou en petits groupes) pour travailler des compétences spécifiques.

LIEUX DE SCOLARISATION



Niveau scolaire des élèves



- Un suivi éducatif et thérapeutique
- Un accueil de jour pour les jeunes
- Un accueil en nuitée sur nos 4 internats

Diversification de l'offre d'accompagnement.

L'établissement a diversifié son offre d'accompagnement en permettant à un jeune usager de 15 ans d'accéder à un atelier (jardinier paysager) non proposé par son établissement de référence. Il s'agissait d'un parcours partagé sous forme de stage (conventionnement entre les deux ESMS) avec le CFPERM de T'hand'M.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	70%
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	21

Commentaires :

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
<i>DAMEs</i>	<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>	<i>15 jeunes en 2024 contre 23 jeunes en 2023</i>
<i>Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD)</i>	<i>Part de PAP unique</i>	0
<i>ESAT</i>	<i>Taux de travailleurs ESAT intégrant le milieu ordinaire (dont double contrat).</i>	NC
<i>EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs</i>	<i>Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire</i>	<i>4 sorties vers le milieu ordinaire</i>

Commentaires:

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	9/11/2023 pour les représentants des familles et 16/11/2023 pour les jeunes et les salariés
Nombre de réunions	2
Dates des réunions	01/07/24 - 14/11/24 - annulation du 16/12 (arrêt maladie des directrices d'établissement et de pôle)

Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

Les conseils de classe sont également des instances de participations qui ont lieu deux fois par an par collège. Ces temps se déroulent en présence du principal ou du CPE, de l'enseignant, de l'Educateur Spécialisé intervenant en classe, du coordinateur pédagogique et un représentant de l'équipe de direction l'IME. Ceux-ci sont travaillés en amont avec l'ensemble des jeunes de la classe, il s'agit de faire un bilan avec les élèves et recenser les propositions organisationnelles, matériels....

Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation (nombre, dates)

Il n'y a pas eu d'enquête de satisfaction effectuée cette année.

Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

Le café des parents est un lieu de rencontre et un groupe de parole animé par une éducatrice spécialisée et une psychologue, un mardi par mois de 17H30 à 18H30. Il s'agit d'un espace de rencontre, de soutien, de partage, d'échange, de questionnements et d'élaboration dédié aux parents dont leur enfant est accueilli à l'IME. Le groupe était constitué de 8 parents en 2024.

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0

Commentaires : La formation sur l'autodétermination est prévue au plan de développement des compétences 2025.

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024 : 1 (réunion lancement)	0	6 COFIL RPS (suite à l'audit en 2024)

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	2	2
Nombre d'évènements indésirables	10	10
Nombre d'évènements indésirables graves	3	3
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Un outil de recueil, d'analyse et de déclaration des plaintes et réclamation, ainsi que de EI va être déployé en 2025 au niveau associatif.

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	14%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	68%

Commentaires :

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Santé	Médico-social	Social	Culturel/ éducatif	Sportif
CMP/CMPP HDJ Service psycho trauma Planning familial Maison des femmes Clinique psychiatrique Saumery CRA CJPAA CRIAVS	Stages accompagnés à l'ESAT de Rodin, Artenay et Lignerolles	AED AEMO ADS ASE, lieux d'accueils et familles d'accueils Mandataires judiciaires SIAO Maison des ados	Théâtre Gérard Philippe et tête noire Médiathèques Jeunesses musicales de France FRAC, MOBE, musée beaux-arts Ferme pédagogique du domaine de la brosette Ressource toit Maison de la Loire	Club aviron Club de danse USEP UNSS

- Participation à des projets territoriaux.

- Événements organisés : marché de Noël et serre - OLYMPEP – UNSS collège Charles rivière

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
CMPP et CAMSP	Taux d'intervention hors les murs	NC
DAMEs	Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton	15 jeunes en 2024 contre 23 jeunes en 2023
	Taux de scolarisation à l'école DAME	89%
	Part des services ambulatoires/offre globale	/
DAMEs et SESSAD	Jeunes au lycée	0
ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME	Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)	37 dans le cadre du dispositif DINAMO + 17 dans le cadre des sections.

Commentaires :

I. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- Audit RPS réalisé puis mise en place du COPIL pour le suivi du plan d'actions
- Sous-effectif de l'équipe de direction avec transformation du poste de chef de service en chef de service administratif
- Ouverture d'une nouvelle U.E.E au Collège de Saint Denis en Val
- Passage de 4 sections à 3 à compter d'août 24 pour fluidifier le parcours des jeunes au DAME (S.E.E.S, S.I.P.F.P.1 ; S.I.P.F.P. 2)

- Perspectives 2025 :

- Déploiement des prestations du DAME
- Equipe de direction au complet
- Changement de noms des sections (S.E.E.S, S.I.P.F.P 1 et S.I.P.F.P 2) et des internats (Mixte, Garçon/fille) dans le cadre du CVS (vote par les représentants des jeunes et des familles)
- Suite de l'audit R.P.S : poursuite de l'accompagnement avec le cabinet Action Conseil et mise en place d'un Comité de Pilotage RPS paritaire. L'objectif est de mettre en œuvre le plan d'action défini et arrêté ensemble
- P.E.C: mise en place de la Porte d'Entrée Commune et des nouvelles modalités d'admissions
- Réécriture du projet d'établissement de manière participative à compter de septembre 25
- Mise en œuvre démarche qualité sur l'établissement.